Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 34 (1977)

Heft: 9

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Equipements sportifs: l'inventaire de la CIURL

Pas d'insuffisances importantes dans la région lausannoise

La Commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise (CIURL), qui groupe actuellement 36 communes, vient de remettre à la presse un rapport de synthèse datant de novembre dernier consacré à l'inventaire des équipements sportifs sur le territoire des communes faisant partie de la CIURL. Etabli par la Commission intercommunale des sports de la région lausannoise, organe dépendant de la CIURL, il s'agit d'un document de base devant permettre aux autorités communales de mieux apprécier la situation en matière d'utilisation et de réalisation d'installations sportives.
Ce document volumineux et très complet permet de dégager une vue d'ensemble de la situation en matière d'équipements sportifs de la région lausannoise.
Il fait apparaître le rôle central joué par la commune de Lausanne, sur le territoire de laquelle, à l'heure actuelle, se situent tous les équipements d'intérêt supra-régional (équipements utilisés pour les compétitions d'intérêt cantonal, etc.). Certaines installations d'athlétisme et salles omnisports existantes ou projetées, pourtant, situées dans d'autres communes de l'agglomération, sont également équipées pour la compétition d'intérêt cantonal ou national. Leur utilisation, cependant, n'est pas encore de ce type.
Quant aux équipements d'intérêt régional, ils se situent actuellement essentiellement dans l'agglomération lausannoise, les équipements à utilisation intercommunale de la périphérie se résumant presqu'exclusivement aux stands de tir.
Les projets font cependant apparaître que le nombre d'installations d'intérêt régional augmente en dehors de Lausanne, au niveau de l'agglomération et dans les centres secondaires de la périphérie. Il faut souhaiter, souligne le rapport, que cette redistribution des tâches se confirme à l'avenir. Celui-ci relève également qu'il y aurait lieu d'aller vers une plus grande répartition des tâches au niveau régional en ce qui concerne les installations d'athlétisme, pour lesquelles l'effort de Lausanne semble être particulièrement important, ainsi que pour les installations particulières.

Pas d'insuffisances importantes

D'une manière générale affirme le rapport de la CIURL, les données recueillies confirment que la région lausannoise ne connaît pas d'insuffisances importantes en matière d'équipements sportifs.
La situation est conforme aux normes ORL en ce qui concerne les terrains de sport en plein air et les salles de gymnastique. On enregistre toutefois une disponibilité très faible des terrains de football des communes de l'agglomération lausannoise, qui pourrait donner lieu à des demandes dans les années à venir même si la population ne devait plus augmenter fortement.
La situation peut être qualifiée de positive pour les piscines couvertes, compte tenu du fait que l'effort est relativement récent dans ce domaine et qu'il s'agit d'un équipement coûteux. Quant aux piscines couvertes, leur valeur est inférieure aux normes, mais le chiffre ne comprend pas la surface des plages, nombreuses dans l'agglomération lausannoise et de plus en plus fréquentées. C'est pourquoi, conclut le rapport, on peut admettre que la situation globale des possibilités de baignade en plein air est satisfaisante.
Par contre, une insuffisance réelle apparaît pour les courts de tennis. Il faut cependant relever que le développement de ce type de sport exige au préalable l'existence de clubs dynamiques. C'est pourquoi il n'y aurait pas de sens de demander aux pouvoirs publics un effort de promotion volontariste dans ce domaine. On peut par contre recommander aux autorités communales d'être ouvertes aux demandes qui leur seraient faites.
La situation se présente globalement de la même façon pour les patinoires que pour les clubs de tennis.

Répartition des équipements

L'examen de la répartition des équipements par secteur fait apparaître, pour ce qui concerne les terrains de sport en plein air et du point de vue des surfaces, une situation moins facile dans l'agglomération qu'à la périphérie. L'insuffisance réelle constatée pour Lausanne-ville est toutefois compensée par les terrains réalisés au Chalet-à-Gobet et à Chavannes par la Ville. L'équipement est relativement moins important dans le secteur LEB-Sud, ceci étant dû notamment à la forte urbanisation qui entraîne une disponibilité foncière limitée. Cela pourrait indiquer, relève le rapport, qu'il y aurait lieu de rechercher dans ce secteur, à moyen terme, une solution communale.
Equipement relativement moins important également, dans le secteur Est. Le problème semble résider ici, en partie, dans le fait que la topographie des parties habitées se prête mal à la réalisation de grandes surfaces.
Pour les salles de gymnastique par contre, on n'enregistre pas d'insuffisances sectorielles notables.
L'augmentation de nombre de piscines couvertes se fait principalement dans le cadre des réalisations scolaires. Si, en plus de projets, les communes réalisent également les intentions annoncées, la situation sera considérablement améliorée souligne le rapport. Il faut insister notamment sur l'intérêt que représente l'intention de réaliser une piscine couverte intercommunale entre Chavannes et Renens.
Pour ce qui est des piscines couvertes, les données font apparaître que les petites piscines de quartier semblent jouir d'un afflux relativement moins important que les grandes piscines communales.
Dans le domaine des patinoires, enfin, l'effort principal est actuellement fourni par Lausanne. Il serait intéressant, conclut le rapport, de développer cet équipement, notamment dans les secteurs qui, pour des raisons climatiques, se prêtent mal à la création des piscines en plein air.

par Daniel-S. Niéville, «Gazette de Lausanne»

Le tournant du 8 juillet

Vendredi 8 juillet, la vie de l'athlétisme lausannois a été marquée d'une pierre blanche, l'inauguration du nouveau stade Pierre-de-Coubertin, dont la piste en tartan était attendue depuis bientôt dix ans. Par la même occasion les Lausannois ont eu la possibilité de voir plusieurs grands champions puisque pas moins de trois recordmen du monde et champions olympiques se trouvaient à Vidy pour étrenner la piste.
L'athlétisme lausannois a eu une histoire privilégiée. A ses débuts, il a été en contact avec Pierre de Coubertin lui-même qui donna le goût du sport à quelques-uns des fondateurs du Stade Lausanne tel le Dr Messerli. Ensuite, pendant plus de vingt ans, le Dr Paul Martin marquera de sa forte personnalité l'époque héroïque du sport européen mais, à part lui, beaucoup d'autres athlètes lausannois seront parmi les meilleurs du pays. En 1969 l'auteur de ces lignes deviendra champion d'Europe du 200 m. L'athlétisme lausannois a donc un passé glorieux et il n'est pas présomptueux de dire que Lausanne a été, avec Zurich, la ville qui a marqué le plus l'athlétisme suisse.
Malheureusement, les temps ont changé. Les clubs lausannois n'ont plus l'éclat d'antant. Depuis 5-6 ans, dans le championnat suisse interclubs, les Lausannois occupent les places les plus obscures du classement. Sur le plan des individualités, à l'exception de juniors prometteurs tels Humbert et Bangueret du Lausanne Sports ou d'une sportive du dimanche de talent telle Gisèle Fontana, la championne suisse de saut en longueur, aucun athlète lausannois ne fait partie de l'élite du pays.
Le public lausannois, lui aussi, a souffert de cette période de vaches maigres. Jusqu'en 1970, le Disque d'Or était le rendez-vous des meilleurs athlètes suisses et étrangers. Jazy, Bambuck, Ottoz, Davenport, Hubacher sont venus à Vidy mais, depuis, aucune compétition d'importance nationale n'a eu lieu à Lausanne.
Pourquoi ce déclin: de multiples causes sont à son origine, mais parmi elles, l'absence d'une piste en matière synthétique est sans doute la plus importante.
C'est pourquoi vendredi 8 juillet marqua un nouveau départ pour l'athlétisme lausannois: ayant de meilleures possibilités d'entraînement et de compétition, il ne fait aucun doute qu'il retrouvera l'éclat qu'il avait dans les années 60.

par Philippe Clerc
«24 Heures», édition nationale et vaudoise, Lausanne (extrait)